

MAIRIE DE BRIE - 16590

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 27

Procurations : 0

Votants : 27

L'an deux mil vingt six

Le : **6 juillet 2026**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **30 juin 2026**

OBJET : D2026-6-1

Avis sur la demande
d'enregistrement d'un atelier
de stockage d'explosifs au
515^{ème} Régiment du Train

Présents : BIRAUD Christelle ; BOURGADE L ; BUISSON M ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M
DEZIER D ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLERE M ; GERACI F ; GOYAUD E ;
GUERIN S ; HIMMONET P-V ; JOUANNET J ; LILLAUD J ; MASSON G ; MOREAU E ;
MOREAU J ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; SOULARD D ; URBAJTEL P ; VANNIER S ;
VERRIERE M ; VIEUILLE R ; THOS F ; VRIET L

Secrétaire de séance : Pierre-Vincent HIMONNET

Une consultation du public s'est déroulée du 30 avril au 30 mai 2026 concernant une demande d'enregistrement d'un atelier de stockage d'explosifs au sein du camp de la Braconne, au 515^{ème} régiment du Train.

Aucune observation n'a été apportée sur le registre lors de cette enquête publique.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 9 avril 2026, le conseil municipal de la commune de Brie doit émettre un avis par voie de délibération sur la demande d'enregistrement d'un atelier de stockage d'explosifs au 515^{ème} Régiment du Train.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, émet un avis favorable à la demande d'enregistrement d'un atelier de stockage d'explosifs au 515^{ème} Régiment du Train.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 8 juillet 2026

Pour copie conforme :

En Mairie, le 8 juillet 2026

Le Maire,

Michel BUISSON